

## CONSEIL MUNICIPAL DE BEUVRON-EN-AUGE

Séance du lundi 22 mars 2021

### Présents

M. Jérôme BANSARD, Maire  
Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE, 1<sup>ère</sup> Adjointe ; M. Jean-François MOREL, 2<sup>ème</sup> Adjoint ;  
Mme Dominique CLERGET ; M. Alain GAYET ;  
Mme Elisabeth SAUTY de CHALON ; M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN ;  
M. Marc CHAZELLE ; M. Jean-Jacques CAMPION

### Absents excusés

Mme Mélanie HERVE (donne pouvoir à M. Jean-François MOREL) ;  
M. Samuel HAREL (donne pouvoir à M. Alain GAYET)

\* \* \* \* \*

La séance est ouverte à 15h45 par M. Jérôme BANSARD, Maire de Beuvron-en-Auge, après qu'il a été constaté que le quorum était atteint

### Le Conseil municipal

**Désigne** à l'unanimité M. Jean-François MOREL comme secrétaire de séance

**Adopte** à l'unanimité le Compte-rendu de la séance du 18 février 2021

**Décide** à l'unanimité de reporter à une séance ultérieure l'examen du projet de délibération relatif à la Charte d'occupation du domaine public pour les activités pérennes

**Adopte** à l'unanimité la délibération approuvant la répartition "dérogatoire libre" du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour l'année 2020, en application du Pacte fiscal et financier de 2017 entre N.C.P.A et ses Communes membres

**Adopte** à l'unanimité la délibération approuvant la procédure de révision libre des attributions de compensation, dans le cadre du nouveau Pacte fiscal et financier entre la Communauté de communes N.C.P.A et ses Communes membres

**Adopte** à l'unanimité la délibération approuvant le rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 8 février 2021

**Désigne** à l'unanimité, et après avoir accepté à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation, Mme Béatrice GRANGE-LECOMTE comme Président de séance pour l'arrêt du Compte administratif de l'Exercice 2020

**Prend acte** du retrait de M. Jérôme BANSARD, Maire de Beuvron-en-Auge, pour le vote du Compte administratif de l'Exercice 2020

**Arrête** à l'unanimité le Compte administratif de l'Exercice 2020

**Prend acte** du retour de M. Jérôme BANSARD, qui reprend la présidence de la séance

**Arrête** à l'unanimité le Compte de gestion du Receveur municipal pour l'Exercice 2020

**Adopte** à l'unanimité la délibération affectant le Résultat de l'Exercice 2020

**Adopte** à l'unanimité le Budget primitif de l'exercice 2021, voté en équilibre réel

**Adopte** à l'unanimité la délibération déterminant le taux des impôts directs locaux pour l'année 2021

**Adopte** à l'unanimité la délibération accordant une subvention pour l'année 2021 au Comité des fêtes de Beuvron-en-Auge de 6 000 €

**Adopte** la délibération accordant une subvention pour l'année 2021 au Club Informatique Loisirs de Hotot-en-Auge de 100 €, par 10 voix Pour et 1 abstention (Mme Elisabeth SAUTY de CHALON)

**Adopte** à l'unanimité la délibération accordant une subvention pour l'année 2021 à l'Amicale des Sapeurs-pompiers de Dozulé de 100 €

**Adopte** à l'unanimité la délibération accordant une subvention pour l'année 2021 à l'Amicale laïque primaire de 100 €

**Adopte** la délibération accordant une subvention pour l'année 2021 à l'Ecole Saint-Joseph de Dozulé de 300 €, par 8 voix Pour et 3 abstentions (Mme Dominique CLERGET, M. Eric WETTERWALD-VERMUGHEN, M. Marc CHAZELLE)

**Adopte** à l'unanimité la délibération accordant une subvention pour l'année 2021 à l'UNC de Cambremer de 100 €

**Adopte** à l'unanimité la délibération accordant une subvention pour l'année 2021 aux Amis des Marais de la Dives de 100 €

**Adopte** à l'unanimité la délibération fixant les tarifs municipaux pour l'année 2021

**Adopte** à l'unanimité la délibération reportant au 1<sup>er</sup> janvier 2022 la date d'application de la revalorisation des tarifs de l'aire de camping-cars

**Adopte** à l'unanimité la délibération décidant de solliciter une aide financière auprès de l'Etat, au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), pour un projet d'aménagement de sécurité, rue du Presbytère

**Adopte** à l'unanimité la délibération donnant un avis favorable sur le projet de "Pacte de gouvernance" entre la Communauté de communes Normandie-Cabourg-Pays d'Auge et ses Communes membres

**Adopte** à l'unanimité la délibération approuvant la convention entre la Commune et le Comité des fêtes de Beuvron-en-Auge, fixant le cadre dans lequel s'exercera l'action de l'Association et l'aide financière que lui apporte la Commune, et autorisant le Maire à la signer

**Adopte** à l'unanimité la délibération approuvant la convention de mise à disposition du Comité des fêtes de Beuvron-en-Auge de matériel pour les manifestations, animations et expositions, et autorisant le Maire à la signer

**Désigne** à l'unanimité, et après avoir accepté à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation, Mme Dominique CLERGET comme représentant du Conseil municipal au Comité des fêtes de Beuvron-en-Auge

**Adopte** à l'unanimité la délibération approuvant l'embauche par la Commune d'un agent saisonnier pour la période du 19 avril au 31 octobre 2021

**Adopte** à l'unanimité la délibération approuvant le contrat avec la société Mileclair pour l'entretien des sanitaires publics pour la période du 15 avril au 31 octobre 2021, pour un prix forfaitaire mensuel de 596,40 € TTC, et autorisant le Maire à le signer

**Désigne** à l'unanimité, et après avoir accepté à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour cette désignation, M. Bernard de la Brière et Mme Anne-Marie de la Brière comme responsables de la Salle des fêtes

**Prend connaissance et débat** des communications suivantes du Maire :

- Campagne de vaccination contre la Covid-19 : après avoir diffusé à tous les habitants un "Flash Infos" consacré en partie à cette campagne, plusieurs personnes se sont fait connaître auprès de la Mairie. Lors de la deuxième venue de l'unité mobile du SDIS à Dozulé, 5 habitants de Beuvron de plus de 75 ans ont pu bénéficier d'une première dose de vaccin ; la seconde dose leur sera administrée le 2 avril. La Mairie de Dozulé espère que l'unité mobile reviendra une troisième fois ; d'ores et déjà, la Mairie de Beuvron a fait connaître à Dozulé que 7 nouvelles personnes se sont portées candidates

- Installation du pylône dans les Couloux. Les travaux ont commencé, le pylône sera monté le 20 avril
- Obtention d'un Certificat d'urbanisme positif sur une éventuelle transformation de la grange des Couloux. Le dossier sera soumis lors de la prochaine séance du Conseil municipal
- Devis de la société SEDI pour l'acquisition, principalement, de matériel électoral pour un montant de 1 129,44 €
- Devis de l'entreprise Mathieu Renouvin pour le traitement phytosanitaire du cimetière, pour un montant de 1 180 € TTC
- Devis de l'entreprise Mathieu Renouvin pour la taille des pommiers communaux, pour un montant de 936 € TTC
- Projet de création de plateaux à cigognes
- Demande de M. Hugues Rousseau d'installer à ses frais des ralentisseurs de vitesse sur le chemin du Mont-Goubert
- Réponse d'attente apportée à M. Pasquero sur sa demande de reprendre l'exploitation de l'herbage appartenant à la Commune, à l'angle de l'avenue d'Harcourt et du chemin du Vieux-Château, dans le cas où M. Charles de la Brière qui y détient un bail rural cesserait de l'exploiter
- Appel à candidatures lancé par N.C.P.A auprès des habitants de son territoire pour faire partie du Conseil de développement mis en place par N.C.P.A. Cet appel à candidatures sera relayé par le Site de la Mairie de Beuvron
- Une réflexion va être engagée sur les moyens d'améliorer la signalétique de l'Espace des Métiers d'art
- Débat sur les moyens de relancer l'attractivité de Beuvron

La séance est levée à 17h30

Jérôme BANSARD

Maire de Beuvron-en-Auge